

219C0193
FR0000121352-FS0099

30 janvier 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LOCINDUS
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 janvier 2019, la société anonyme Crédit Foncier de France¹ (19 rue des Capucines, 75001 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 29 janvier 2019, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société LOCINDUS et détenir 9 667 185 actions LOCINDUS représentant autant de droits de vote, soit 90,61% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions LOCINDUS dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par le déclarant³.

¹ Détenu à 100% par la société anonyme BPCE.

² Sur la base d'un capital composé de 10 668 982 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-13 du règlement général.

³ Cf. notamment D&I 219C0153 en date du 23 janvier 2019.